HAYANGE Infos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
Juin 2011 - www.ville-hayange.fr
N° 42

Actualité
L'Europe, thème de la Semaine de la Paix

Travaux
Etape finale pour la maison de quartier du Konacker

Développement durable
Les éc(h)os des quartiers sont lancés

Intercommunalité
La Luciole, le relais assistants maternels de la vallée

Culture
Feux de la St-Jean aux couleurs de l'Italie

HAYANGE

Sommaire

▶ **Edito** page 3

▶ **Actualité** pages 4-5-6

• 2011 : un budget de rigueur • L'europe, thème de la Semaine de la paix 2011 • Sens de circulation rue Mine Victor/Maryse Bastié • Présence d'un dépôt de pain... en attendant l'installation de nouveaux commerces • Hayange Télévision : retour annoncé

▶ **Focus** pages 7

Le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration

▶ **Travaux** pages 8-9

• Maison de quartier au Konacker : étape finale • Cité Bellevue, début de la 2ème tranche • L'extension de l'école élémentaire Jules Verne : les travaux débutent cet été • Mise en accessibilité des arrêts de bus

▶ **Développement durable** pages 10-11

• Les éc(h)os des quartiers sont lancés • Quand les toilettes se mettent au vert ! • Nature et jardin • Les brebis étaient bèle et bien au rendez-vous ! • 60 minutes pour la planète • Zoom sur... les conteneurs pour déchets enterrés

▶ **Nouveaux commerçants** page 12

▶ **Solidarité et santé** page 13

• Le jardin partagé de St-Nicolas en-Forêt cultive le lien social • Canicules : personnes âgées faites-vous connaître

▶ **Intercommunalité** page 14

« La Luciole », le relais assistants maternels de la vallée

▶ **Au sujet de...** page 15

SIVU Chenil du joli bois

▶ **Education** page 16

• Rallye photo et parcours d'orientation • La sécurité de vos enfants... c'est aussi aux abords des écoles

▶ **Jeunesse et Sport** pages 17-18-19

• Quoi faire cet été ? • « Un été dans ma ville » • Macadam SPORT • Public fidèle au Tour de Lorraine • Football : l'incontournable restructuration

▶ **Culture** pages 20-21

• Feux de la Saint Jean aux couleurs de l'Italie • Fête de la Musique, place St-Martin • Le public au rendez-vous du festival Théâtre pour tous • Une collection très personnelle de fossiles et minéraux • Nelly Olson de La petite maison dans la prairie • Intervenants professionnels pour les gourmets du mardi • Des épreuves, des œufs... et du chocolat

▶ **Brèves** page 22

• Anh Dao Traxel de passage à Hayange • Que faire suite aux dégâts de sangliers ? • Remise de médailles et dons du concert de Noël • Accueil en mairie des correspondants allemands des élèves du Collège Hurlevent • Feralia dépasse les 100 000 visiteurs ! • Accord de coopération transfrontalière signé • Pensez à la Fenschcartoweb ! • Civisme : Rappel des bonnes pratiques

▶ **Agenda** page 23

▶ **Carnet** page 24

▶ **Infos pratiques** page 25

▶ **Démocratie** pages 26-27

Marchés en fête

En couverture :
Le marché aux fleurs de Hayange

Le PLU en cours d'élaboration

Macadam Sport

Gourmets du mardi

Retrouvez toutes vos informations locales sur **www.ville-hayange.fr**

Hayange Infos - n° 42 - Juin 2011
Bulletin municipal d'information
Directeur de la publication : Philippe DAVID
Administration et rédaction : Service Communication, Mairie de Hayange
Conception et réalisation : Imprimerie Klein, Knutange
Photos : ville de Hayange / Phovoir
Dépôt légal 2e trimestre 2011
Tirage : 7 500 exemplaires imprimés sur papier norme PEFC et FSC garantissant la gestion durable des forêts. L'édition de ce bulletin d'information est gratuite et est diffusée à partir du 6 juin 2011. Elle est également téléchargeable sur www.ville-hayange.fr
Prochain numéro : Octobre 2011

Toute reproduction, représentation, traduction ou adaptation, intégrale, ou partielle, quels qu'en soient le procédé, le support et le média, sont strictement interdites sans autorisation de la structure, sauf dans les cas prévus par l'article L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle.

« Vers une vision à long terme au service de l'intérêt général »

A l'heure où les dotations baissent et où les dépenses augmentent comme pour tous les foyers, notre ville se doit de mener une politique rigoureuse mais créative en recherche constante de nouvelles recettes sans alourdir la fiscalité des ménages.

Le dernier recensement de l'INSEE a enregistré une augmentation significative des habitants de notre ville. Ce qui signifie que notre politique de maîtrise de l'augmentation démographique est efficace. Cette maîtrise passe par la mise en place du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme), pour une urbanisation maîtrisée qui privilégie le « vivre ensemble » et une qualité de vie et de services tels que le périscolaire, la crèche, le Contrat Educatif Local, la richesse de la vie associative…

Le budget 2011 a été voté et s'inscrit dans cette continuité de concilier maîtrise financière et créativité. Des travaux s'achèvent et d'autres sont imminents : l'extension de l'école Jules Vernes, la mise aux normes de la voirie pour les personnes à mobilité réduite, la réfection des réseaux, la poursuite du programme de réfections des routes..
Ces orientations politiques resteront des priorités et guideront notre mandat vers une vision à long terme au service de l'intérêt général.

Enfin, la solidarité est depuis longtemps la priorité de nos actions qui se déclinent dans toutes les politiques mises en œuvre, de l'éducation à la culture, du sport à l'action sociale.
Dans nos sociétés occidentales l'individualisme est devenu la norme et la solidarité l'exception. Notre projet de rapprochement, voire de fusion des différents clubs de football s'inscrit pleinement dans cette optique de solidarité. Ce projet consiste essentiellement à permettre aux différents clubs de mettre leurs forces en commun pour rendre le football plus performant, plus attractif tout en préservant les actions de proximité dans les différents quartiers.

Notre équipe municipale défend un projet collectif et « le vivre ensemble ».

Je vous souhaite de profiter pleinement de cet été ensoleillé pour passer d'excellentes vacances.

Philippe DAVID

Maire de Hayange
Conseiller Général de la Moselle

Finances

2011 : un budget de rigueur

Le budget principal 2011 qui s'équilibre en dépenses et recettes s'établit à 28.820.315 €.

Ce budget se traduit par une gestion rigoureuse et responsable afin de maintenir un niveau de service public sans alourdir la charge sur les ménages.

Les objectifs pour 2011 sont :

- taux communaux des impôts locaux inchangés : 16,75 % pour la Taxe d'Habitation, 14,70 % pour le Foncier Bâti et 87,90 % pour le Foncier Non Bâti
- ne pas recourir à l'emprunt pour une gestion saine de la dette
- les opérations d'investissement s'articuleront autour de deux axes stratégiques majeurs : la création d'équipement structurant et l'entretien du patrimoine et des routes. ■

BUDGET 2011 : 28,8 millions d'euros

FONCTIONNEMENT

↘ dépenses 17 652 964

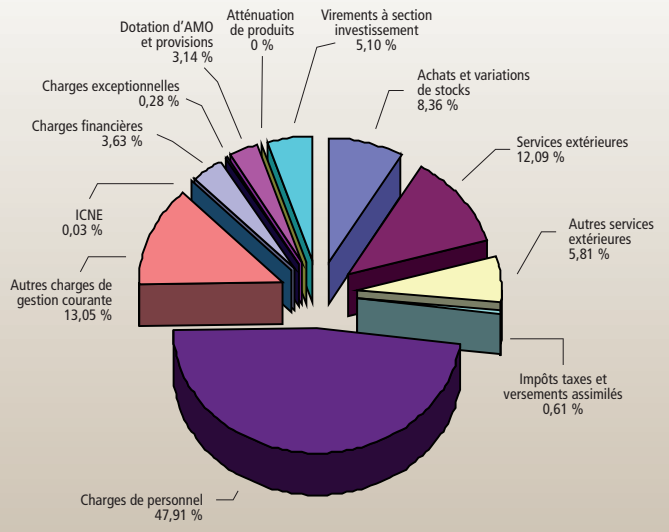

↘ recettes 17 652 964

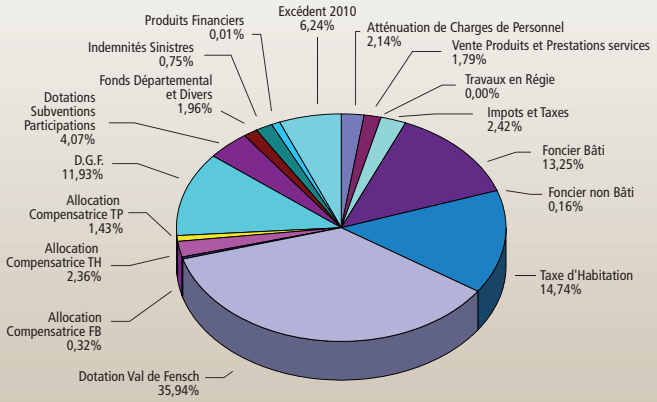

INVESTISSEMENT

↘ dépenses 11 167 351

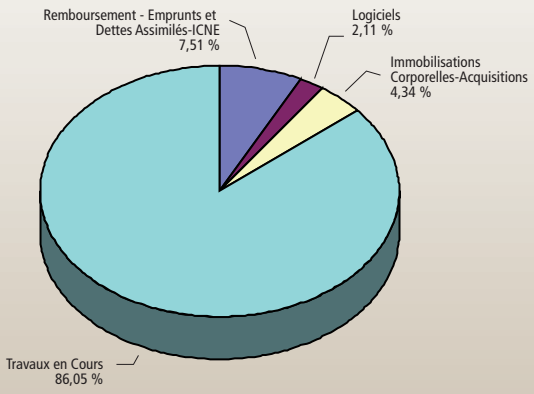

↘ recettes 11 167 351

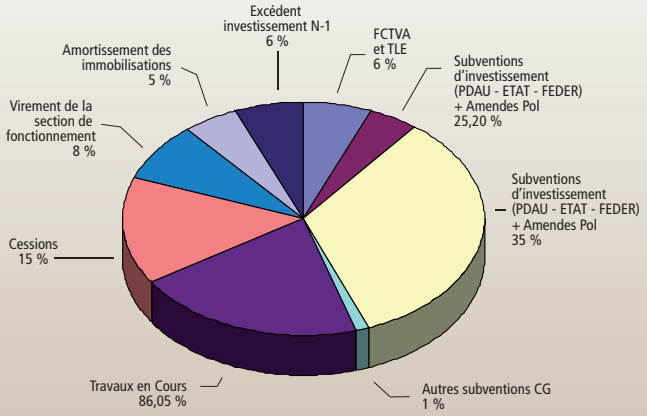

Evénement

L'Europe, thème de la Semaine de la Paix

Depuis 9 ans, la troisième semaine du mois de juin est devenue un rendez-vous incontournable à Hayange : c'est la Semaine de la Paix. Ainsi, du 14 au 21 juin, la ville organise actions et animations en faveur des plus jeunes mais aussi de tout public. L'objectif vise à sensibiliser tout un chacun aux valeurs de tolérance, de respect, de solidarité et de devoir de mémoire. Cette manifestation qui s'adresse à tous et dont les animations proposées sont pour la plupart gratuites, s'articulera autour de plusieurs temps forts : exposition, film, appel du 18 juin, mur de la paix, intervention des anciens combattants auprès des écoles… Désormais, aux côtés de Hayange, la ville de Fameck (depuis 6 ans) et la ville de Knutange (pour la première fois), s'associent à cette grande fête et organisent aussi diverses manifestations sur leur territoire. Pour l'édition 2011, le thème retenu est celui de l'Europe. A cette occasion, les jeunes scolaires hayangeois auront le privilège d'aller visiter le musée et la maison de Robert Schuman, père fondateur de l'Europe. Par ailleurs, les classes de CM2 de l'école Jules Verne de Hayange ainsi que ceux de l'école Prévert et Branly de Fameck participeront à une marche d'une dizaine de kilomètres vers Schengen… autre symbole fort de la construction de l'Union européenne.

Enfin, pour tout le monde, une exposition sur l'Europe, ses origines et son processus de construction, se tiendra du 6 au 17 juin dans le hall 1er étage de la mairie.

Le reste du programme est à découvrir dans le dépliant joint à ce bulletin municipal. ■

Réunion publique

Sens de circulation rue Mine Victor, Maryse Bastié

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu ces derniers temps, avec les habitants des rues Mine Victor et Maryse Bastié.

L'objet des discussions : s'entendre sur le sens de circulation de la rue Mine Victor. Après divers échanges, débats, et l'examen de différentes hypothèses, les modalités de circulation ont été arrêtées comme suit :

- la rue est à double sens
- l'accès à la nouvelle résidence "Le Rosenberg" s'effectue désormais par un sens unique (une entrée et une sortie uniques) ■

Saint-Nicolas-en-Forêt

Dépôt de pain… en attendant l'installation de nouveaux commerces

Il ne passe pas inaperçu ce local provisoire Algeco. Situé boulevard des Vosges, le nouveau dépôt de pain est désormais bien connu des Nicoforestiers. Ouverte seulement depuis deux mois, cette construction modulaire d'une trentaine de mètres carrés offre un véritable service à la population en proposant la vente de pain, de viennoiseries ainsi que de la petite restauration rapide. Elle restera à cet endroit jusque fin août avant de rejoindre les futures cellules commerciales qui devraient bientôt être ouvertes dans le bâtiment de l'ancienne mairie annexe. ■

Télévision locale

HAYANGE TÉLÉVISION : retour annoncé

Son retour fut attendu… le 6 juin, HAYANGE TÉLÉVISION, la chaîne locale de Hayange refait son apparition sur le réseau câblé de Hayange et Ranguevaux. Pendant plus d'un an, Hayange Télévision a subi une réelle refonte (aussi bien dans la forme, dans son contenu qu'au niveau de la technique de gestion) menée entièrement par le service communication de la ville. Une évolution nécessaire au vu des avancées technologiques dans le paysage audiovisuel actuel. Au travers de trois rubriques (Evénements / Culture / Loisirs) les spectateurs pourront donc suivre l'actualité de la commune et regarder également les reportages consacrés aux grands événements organisés par la ville. Les informations sont désormais gérées en lien avec le site Internet de la ville ainsi qu'un gestionnaire de contenus créé en interne. Ainsi, les informations pourront être récupérées plus aisément du site internet pour une diffusion sur la chaîne locale. Aussi, pour faciliter cette passerelle automatique et technique, les associations qui souhaitent annoncer leurs manifestations sont donc invitées à utiliser en priorité leur compte extranet.

Pour tous les anciens abonnés analogiques Numéricable, Hayange télévision est diffusé sur le canal 56 BG (fréquence 751,25 MHz) du réseau. Pour l'heure, des pourparlers sont actuellement en cours avec l'opérateur pour permettre à notre chaîne d'être aussi diffusée sur le réseau numérique. Néanmoins, tous les reportages réalisés et diffusés sont consultables depuis le site Internet de la ville (http://www.ville-hayange.fr/tv_locale/) mais aussi depuis la chaîne HTV de YouTube : www.youtube.com/user/HayangeTV ■

Spécial PLU

Le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration

Pour se doter d'un document d'urbanisme à jour, la ville a décidé d'élaborer son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Celui-ci ne réglemente plus uniquement le droit des sols mais traduit un vrai projet de développement et de mise en valeur de la commune pour les 15 ans à venir, avec pour axe majeur la prise en compte du développement durable, clef de voûte du projet.

Le PLU devient donc un projet partagé qui doit s'élaborer avec la participation de tous. Les habitants sont donc appelés à contribuer activement à l'élaboration du projet.

Par délibération du 7 février 2007, le Conseil Municipal a prescrit la démarche de révision du POS et sa transformation en PLU. Cette étape importante place le projet communal au cœur d'une démarche mieux réfléchie et davantage partagée.

Que signifie PLU ?

P comme **Plan**
Le PLU va déterminer, pour chaque secteur de la ville, les règles de constructibilité qui devront s'y appliquer.

L comme **Local**
Le PLU est le document qui fixe les règles d'urbanisme applicables sur l'intégralité du territoire communal.

U comme **Urbanisme**
Le PLU traduit en termes réglementaires les principaux objectifs de la municipalité en matière d'urbanisme, dans un souci de développement durable.

Quels sont ses objectifs ?

Le nouveau PLU aura notamment pour objectifs :

- d'offrir une meilleure économie d'utilisation du territoire communal
- d'associer réellement l'ensemble de la population à son élaboration pour une transparence des choix réalisés
- d'inciter à la mixité urbaine et sociale, pour une ville plus citoyenne
- d'améliorer la prise en compte des contraintes environnementales en étudiant finement l'ensemble des critères qui agissent sur notre environnement
- de valoriser le patrimoine naturel et urbain ■

Quel est le déroulement de la procédure d'élaboration du PLU ?

La procédure d'élaboration s'effectue en plusieurs étapes :

Etape 1 : le diagnostic, qui révèle les atouts et les contraintes du territoire ainsi que les projets communaux envisagés.

Etape 2 : les enjeux et objectifs du projet d'Aménagement et de développement durable. Cette élaboration se fait en réunions de travail entre la commission d'urbanisme, le bureau d'études et les organismes nécessaires.

Etape 3 : la formalisation du PLU lorsque les enjeux du PLU sont arrêtés. Ce plan se composera :

- d'un plan montrant sur l'ensemble de la commune les actions traduites en zonage et dispositions graphiques
- du Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- du règlement
- du rapport de présentation
- des annexes (plan des servitudes, schéma des réseaux, plan de travail sur les risques…)

Etape 4 : arrêt et approbation du PLU

Tout au long de cette procédure, la population sera bien sûr, tenue informée.

Quelle place pour la population dans l'élaboration du PLU ?

La concertation publique détient une place particulière dans l'élaboration du PLU. Elle se traduira, tout au long de la démarche, par la diffusion régulière d'informations, mais aussi par la mise en place de réels moments d'échanges.

- Une information régulière sur le site internet de la ville.
- Une exposition évolutive dédiée au PLU sera mise en place dans le hall 1er étage de la mairie à compter du 17 juin. Un registre de recommandation sera à votre disposition pour vous exprimer.

Les idées que vous nous apporterez lors de ces rencontres pourront aider les élus, les services municipaux et le bureau d'études à construire un projet partagé pour notre ville. Nous comptons sur votre participation ! ■

En cours

Maison de quartier au Konacker : étape finale

Après plusieurs mois de travaux, le chantier de construction de la maison de quartier du Konacker entame sa phase finale. Les travaux du clos couvert viennent de s'achever et laissent place aujourd'hui à ceux des aménagements intérieurs.
Le bâtiment devrait être opérationnel à compter du mois d'octobre.
Coût total du chantier : 780 000 € (HT) ■

En cours

Cité Bellevue : début de la 2e tranche

La cité Bellevue poursuit sa transformation. La deuxième tranche des travaux concernant l'enfouissement des divers réseaux secs (éclairage public, télécommunication…), et le remplacement des anciennes conduites d'assainissement et d'eau potable, vient de démarrer. Plus de 18 mois seront nécessaires pour finaliser cette deuxième partie avant de préparer la 3e dont les demandes de subventions sont en cours Les riverains devront donc s'armer encore un peu de patience avant de retrouver un cadre de vie plus agréable et plus calme. ■

La mise en accessibilité des arrêts de bus

Toujours dans le contexte de la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le projet de mise en accessibilité des arrêts de bus, permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux bus, commence à prendre forme. Les premiers travaux se sont opérés rue de l'esplanade, rue Jean Jaurès, rue des Grands bois et avenue St Jean.
Un chantier qui comprend la dépose des bordures, la création d'une mise en bateau, la pose de nouvelles bordures et des caniveaux.
D'autres arrêts de bus devraient prochainement être concernés. ■

A venir

L'extension de l'école élémentaire Jules Verne : les travaux débutent cet été

1 000 m², c'est la surface prévue pour l'extension de l'école élémentaire Jules Verne dont les travaux sont annoncés pour courant de l'été. Ces nouveaux aménagements permettront de réunir en un seul lieu enfants scolarisés des deux bâtiments de l'école Jules Verne.
Pour ce chantier, le marché public est encore en cours. Du clos couvert, à la plâtrerie en passant par les menuiseries intérieures, le carrelage ou les plafonds… le marché comprend au total 9 lots. Les entreprises ont jusqu'au 24 juin pour répondre à l'appel d'offres. Les travaux dureront donc près d'une année dans l'objectif d'être terminés pour la rentrée scolaire 2012. ■

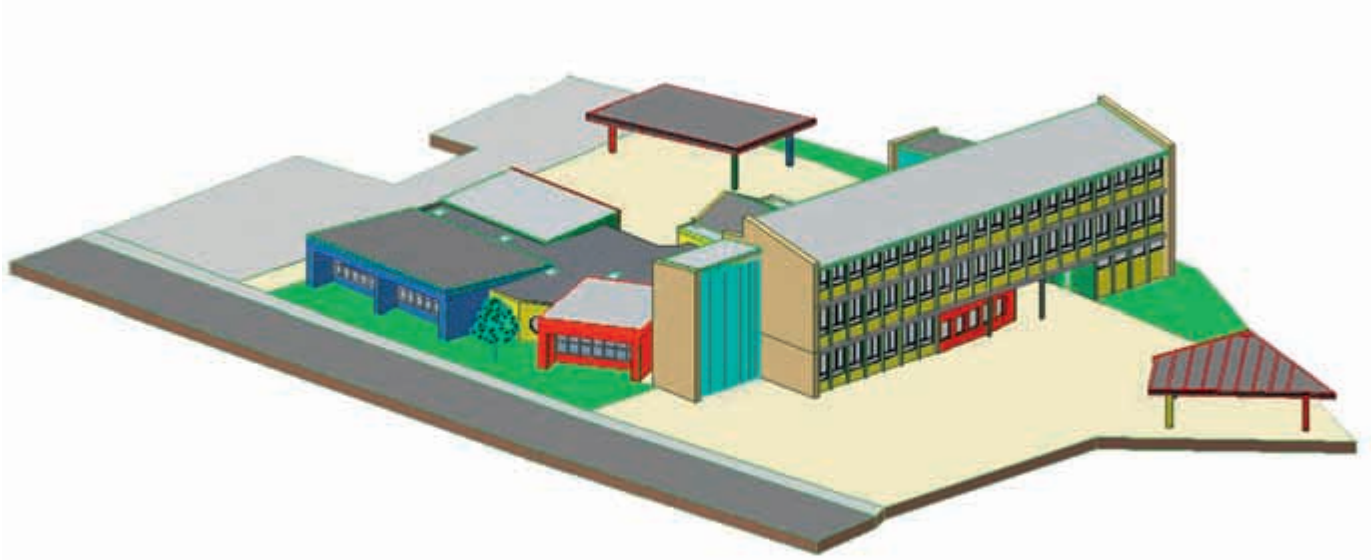

Démocratie locale

Les éc(h)os des quartiers sont lancés

Depuis plus de trois mois, dans chaque quartier, un groupe de travail se réunit régulièrement pour échanger et apporter une réflexion mutuelle et des propositions en termes de développement durable ; ce sont les éc(h)os des quartiers !
Un dispositif d'échange, d'écoute et éco-responsable qui permet de mettre en place des actions concrètes dans chaque quartier, en lien avec les objectifs émis dans la charte communale de développement durable.
Après quelques mois de fonctionnement, les participants sont plutôt satisfaits des échanges et commencent d'ores et déjà à envisager des actions :

- pose d'une banderole aux abords de l'école du Jura
- visite du centre de tri
- explication sur la Communauté d'Agglomération et son rôle
- visite du quartier et de ses espaces naturels...

Les éc(h)os des quartiers sont ouverts à tous. Si vous souhaitez rejoindre un groupe, n'hésitez pas à vous inscrire en renvoyant le formulaire consultable et téléchargeable sur le site internet de la ville rubrique développement durable **(http://www.ville-hayange.fr/au-quotidien/developpement-durable/)**
Le service développement durable reste à votre disposition pour de plus amples informations :
serviceDD@ville-hayange.fr
ou **03 82 82 48 96** ■

Ec(h)o Hayange centre

Ec(h)o Hayange Konacker

Ec(h)o Hayange Marspich

Ec(h)o Hayange haut et St-Nicolas-en-Forêt

Les astuces du bon éco-citoyen

Quand les toilettes sèches se mettent au vert

Les toilettes écologiques présentées à l'occasion de la manifestation « Marchés en fête » et réalisées par les agents du service espace vert de la ville, ont fait belle impression. Une reconstitution qui a permis d'expliquer le fonctionnement de ce dispositif simple et écolo.
Outre le fait de ne pas utiliser d'eau, l'intérêt des toilettes sèches réside dans le recyclage et la valorisation des matières habituellement rejetées à l'égout et nécessitant des opérations d'épuration d'eau. Les excréments tombent dans un réceptacle dans lequel ils sont stockés pour une durée plus ou moins longue, en fonction du modèle choisi. Il existe différentes techniques mais la plus écologique est celle qui permet d'assurer le compostage des excréments. Pour cela, à chaque passage aux toilettes, une matière riche en carbone est ajoutée - de la sciure et/ou des copeaux par exemple. Cet ajout permet d'obtenir un bon rapport carbone/azote et est idéal pour obtenir un bon compost... réutilisable ensuite pour le potager ou les fleurs. Nul doute qu'en adoptant les toilettes sèches, on agit également de manière responsable en respectant et en préservant le cycle du vivant. ■

Nature & Jardin

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, nous ne pouvons relater les informations concernant Nature & Jardin, la grande manifestation organisée en plein air, au parc de l'orangerie le 4 juin. Retrouvez toutes les images et les moments forts dans le numéro du bulletin municipal du mois d'octobre et sur www.ville-hayange.fr.

Zoom sur…

Les conteneurs pour déchets enterrés

Un projet d'installation de conteneurs de déchets enterrés dans la commune est en cours de réflexion entre la ville et la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch qui gère la collecte des déchets. Cette nouvelle technologie offre de nombreux avantages pour l'environnement et l'embellissement. Elle permet d'une part d'éviter le stockage de jour des bacs roulants sur la voie publique et d'autre part de faciliter le geste du tri et de réduire aussi la circulation des camions de collecte sur la ville. La grande contenance des cuves permet en effet une circulation moins fréquente des camions de collecte. Cette alternative intéressante devrait voir le jour au centre-ville de Hayange fin de cette année. ■

Ça s'est passé

minutes pour la planète

Comme l'an passé, le samedi 26 mars, la ville de Hayange a participé à la grande opération « Eteignons nos lumières pour y voir plus clair » initiée par l'organisation mondiale de protection de la nature (le WWF). Pendant une heure, la ville a éteint les lumières :

- du parvis et de la façade de l'Hôtel de Ville,
- de la statue Notre-Dame, située sur les hauteurs de la ville
- de la sculpture d'entrée de ville à proximité du rond point de l'esplanade.

Une initiative incitant également la population à s'associer à ce geste citoyen éco-responsable et à s'engager dans cette conscience collective. ■

Les brebis étaient "bèle" et bien au rendez-vous !

Comme l'an passé, les deux cents moutons de la ferme Hottier de Neufchef ont fait l'animation de la manifestation « Marchés en fête ». Parti des pelouses calcaires de Ranguevaux, le troupeau, suivi d'une trentaine de marcheurs, a traversé les forêts de Hayange pour rejoindre le parking de l'Hôtel de ville par la rue Clemenceau. Une image insolite que petits et grands ont pris plaisir à voir et même à applaudir. ■

Les exposants du marché Bio et les chalands du marché traditionnel étaient également de la partie !

Le rendez-vous des fleurs a tenu ses promesses : pensées, géraniums, violettes… ont su séduire tous les passionnés de jardinage

Bienvenue aux nouveaux commerçants

La municipalité se réjouit de l'installation de nouveaux commerces qui témoigne de leur confiance dans le dynamisme de notre cité. Ces initiatives restent exclusivement une démarche privée et ne relèvent pas de décisions publiques.

Un cocon de bien-être !

L'Institut Des Lys, le nouveau centre d'esthétique et de relaxation de Marspich, vous propose de conjuguer au présent, détente et bien-être. Emilie Masson et Angélique Authé vous offrent un moment privilégié dans un cadre relaxant, grâce à une large gamme de soins novateurs et bienfaisants : soin visage et corps, relaxation, modelage, onglerie, épilation maquillage, séance de yoga... Ces professionnels sont à votre écoute et vous donneront des conseils personnalisés afin de prolonger les soins à domicile.
Vous pourrez également bénéficier des nouveautés saisonnières, sélectionnées par leur soin, ainsi que d'offres préférentielles tous les deux mois. Emilie et Angélique ont à cœur de créer une ambiance zen et conviviale, propice au bien-être et au cocooning. Le petit plus de l'Institut Des Lys : des soins et des techniques de relaxation bio, qui raviront toutes les amatrices de beauté naturelle. ■

Institut Des Lys,
75 rue P. Mendès France, Marspich
Tél : 03 82 55 32 86
www.lys-institut.com
Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h (avec ou sans rdv), de 17h à 20h (sur rdv)
Samedi de 10h à 18h (sur rdv)

Renouer avec les plantes sauvages oubliées

Nova Petite Fleur Bleue, est la nouvelle activité idéale pour les curieux de nature et les gourmands de naturel. Entre cours, randonnées, stages et ateliers, Colette BITOZZI invite petits et grands à renouer avec les plantes sauvages oubliées. C'est l'occasion de retrouver une alimentation saine et vivante, grâce à leurs vertus énergétiques et thérapeutiques et de se familiariser avec les astuces médicinales de nos grand-mères. Nova Petite Fleur Bleue offre des journées nature, santé et cuisine, qui vous permettront de passer d'agréables moments en famille, tout en découvrant de façon ludique les secrets du monde végétal, au rythme des saisons. Une exploration en plein cœur de la nature à la conquête de nouvelles saveurs. C'est tout l'art de surprendre avec mille recettes santé et gourmandes à partager ! ■

Nova Petite Fleur Bleue, 27 Cité du Bruhl, Marspich.
Tél : 09 64 46 56 89. www.vivre-au-naturel.vpweb.fr.

Un Ange parmi la Cité

Angélique Bailly, gérante de l'Institut Beauté d'Ange à Hayange n'en est pas à son coup d'essai, puisqu'elle à déjà exercé durant un an et demi au Luxembourg, puis à Guénange. Aujourd'hui, elle installe son enseigne, qui porte si bien son nom, au cœur de notre Cité des Anges. C'est donc fort d'un professionnalisme et d'un dynamisme à toute épreuve, qu'elle entend chouchouter ses clients.
L'Institut Beauté d'Ange vous propose une gamme complète de soins : onglerie, soins visage et corps, épilation, maquillage... qui vous permettront d'atteindre, d'un peu plus près, la perfection d'un Ange. Ce lieu de bien-être est un véritable havre de paix où se conjuguent plaisir, détente et esthétisme.
Avec sa collaboratrice Noémie, cette jeune jurassienne ambitieuse est ravie de son implantation à Hayange et compte développer son activité, au grè des demandes de sa clientèle. ■

Institut Beauté d'Ange, 31 rue Maréchal Foch, Hayange
Tél : 03 55 18 20 22
Lundi : 9h-13h - Du mardi au vendredi : 9h-18h30
Samedi : 9h-17h

En Bref

Bienvenue aux nouveaux propriétaires

L'empereur 2 tel est le nouveau nom du restaurant asiatique qui vient d'ouvrir ses portes au 3 rue Clemenceau. Nems, rouleaux de printemps, spécialités à la vapeur ou riz cantonnais... sauront allécher vos papilles. Le restaurant est ouvert tous les jours de 12h à 14h et de 18h30 à 22h.
L'empereur 2 - 3 rue Clemenceau - Tél : 03 82 85 43 42

Du côté de la rue Foch, même si l'enseigne et le nom n'ont pas changé, le magasin **Photo Foch** accueille ses nouveaux propriétaires. En raison de leur départ à la retraite M.et Mme Vojton ont cédé leur place à M. et Mme MASSE.
Photo Foch - 45 rue Foch - Tél : 03 82 85 16 84

Info Express
Depuis avril, **la boutique Frisson** a déménagé et occupe désormais le local plus spacieux et plus aéré du n°34 de la rue Foch.
Frisson Boutique - 34 rue Foch - Tél : 03 82 53 69 33

Vous êtes NOUVEAU COMMERÇANT installé à Hayange,
n'hésitez pas à vous faire connaître au service communication de la ville au
03 82 82 49 49
ou par mail communication@ville-hayange.fr

Information du Centre Communal d'Action Sociale

Solidarité

Le jardin partagé de St-Nicolas en-Forêt cultive le lien social

25 bacs de terre réalisés par des jeunes du club de prévention et du CASC ont désormais trouvé leur place sur une parcelle communale des grands bois. Installés depuis deux mois, ils font office de jardins familiaux et sociaux permettant aux habitants bénévoles du quartier des grands bois de planter fruits et légumes et d'en partager ensemble la récolte. Aujourd'hui, radis, salades, haricots, fraises… prospèrent dans ce potager conçu entièrement dans l'esprit du développement durable (réalisation de compost, installation de récupérateur d'eau, utilisation d'engrais naturels…), sans oublier l'esprit de solidarité et de fraternité. Un bac a d'ailleurs été mis à disposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) dans le cadre d'une action collective menée par un groupe de femmes en insertion.

L'intérêt de ces jardins est de favoriser un lien social fort entre les participants sur la base d'échanges d'informations, d'outillage, de graines et autres savoir-faire. Pour les aider à jardiner de façon raisonnée, la ville met à leur disposition un agent des espaces verts qui chaque semaine, les conseille.

A en voir d'ores et déjà le résultat, le pari semble bien relevé !

Enfin, prochaine étape du projet : l'installation d'une clôture en bois et d'une haie végétale pour délimiter le jardin et le sécuriser. ■

En bref

Canicule : personnes âgées, faites-vous connaître

Comme chaque année, le dispositif de prévention en cas de canicule se mettra en place dès l'été. Dans ce cadre, le CCAS tient à jour un registre des personnes les plus vulnérables, notamment les personnes âgées de plus de 65 ans et les adultes handicapés afin de leur apporter assistance en cas de chaleur extrême.

Aussi, pour vous-même, un de vos proches, un voisin ou une simple connaissance, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention et de solidarité citoyenne en téléphonant au CCAS au **03 82 82 49 00**.

Un simple appel peut sauver une vie, pensez-y ! (Le formulaire d'inscription au registre est également disponible sur le site Internet de la ville rubrique solidarité/santé). ■

CCAS de Hayange
Hôtel de Ville

Tél : 03 82 82 49 00
ccas@ville-hayange.fr

Bureaux ouverts :
- lundi, mercredi, jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
- mardi de 9h à 12h (fermé l'après-midi)
- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Intercommunalité

« La Luciole », le relais assistants maternels de la vallée

Mis en place en 2007 par la ville de Hayange, le Relais Assistants Maternels (RAM) est devenu communautaire depuis janvier. Dans le cadre de sa nouvelle compétence « Petite enfance », c'est en effet la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch qui a en charge sa gestion.

Quels sont les avantages d'une gestion communautaire ?

Jusqu'à présent le RAM regroupait seulement huit des dix communes de la vallée. Aujourd'hui, les assistants maternels et candidats à l'agrément installés à Ranguevaux et à Neufchef sont également rattachés au relais. Cette compétence communautaire instaurant l'équité pour l'ensemble des communes de l'agglomération. Une évolution essentielle pour regrouper en un seul lieu par exemple la liste des assistants maternels commune par commune ou connaître les disponibilités de ces professionnels de la petite enfance.

En quoi consistent les missions du RAM ?

Le RAM a pour mission principale de créer un environnement favorable à l'accueil des enfants à domicile. C'est un lieu où les assistants maternels et parents se rencontrent pour échanger, s'exprimer et tisser des liens sociaux.
L'animatrice du relais aide les candidats à l'agrément et encourage les assistants maternels à la formation continue afin de professionnaliser et valoriser leur activité. Elle organise également des réunions d'informations et d'orientation ainsi que des soirées à thème permettant d'éclairer les assistants maternels sur les contrats de travail, les rémunérations ou les calculs de retraite.

Quelles sont les prochaines animations du Ram ?

Chaque semaine, alternativement dans chaque commune du territoire, le RAM organise au moins une animation à destination des enfants : musique, bricolage, lecture, baby-gym… des ateliers variés qui ont de quoi éveiller la curiosité des tous petits.
Le planning des prochaines animations :

Date de l'animation	Animations	Lieu et horaires	Nbre maximum d'enfants	Date limite d'inscription
Jeudi 16 juin	*Eveil musical + petite attention pour la Fête des Pères*	MPT Konacker 9h30-11h	8 (bébé à 3 ans)	Lundi 6 juin
Lundi 20 juin	*Bacs à livres, bacs à plaisir*	Médiathèque Uckange 9h30-10h30	10 (bébé à 3 ans)	Mardi 14 juin
Jeudi 23 juin	*Jeux de "petits", "grand" bonheur*	Ludothèque Florange 9h30-11h	15 (bébé à 3 ans)	Jeudi 16 juin
Jeudi 30 juin	*Baby-Gym (prévoir chaussons ou chaussures de rechange adultes et enfants)*	Salle Bassetto 9h15-10h	12 (enfants marchant seul ou tenus à la main)	Jeudi 23 juin

Aux côtés de ces animations, le groupe de parole, d'écoute et de soutien entre assistants maternels vient également enrichir les réflexions sur des thématiques spécifiques. Des échanges valorisés par la présence d'intervenants extérieurs : professeur de musique, psychologue, organisme de formation…

Enfin, le Ram reste en contact permanent avec les autres structures mosellanes. Ainsi, chaque mois les animateurs de chaque relais se rencontrent et travaillent ensemble pour s'entraider, rédiger des fiches techniques et aborder des cas concrets… bref, un réel réseau de professionnels dans l'objectif d'améliorer la qualité de services proposés.

La Luciole, Relais Assistants Maternels
10 rue Mendès France-57700 Hayange

Renseignements et informations
Tél. 03 82 53 31 37 (nouveau numéro)
ramlaluciole@agglo-valdefensch.fr
http://www.agglo-valdefensch.fr

Permanences
Lundi 9h30 - 12h00/13h00 - 17h30
Mardi 13h00 - 15h30
Mercredi 9 h 30 - 12h00 / 13h00 - 17h30
Jeudi 15h00 - 17h00 (Jeudi des vacances scolaires 9h30-12h / 15h-17h)
Vendredi 9h30 - 13h00
RAM fermé le 1er mardi du mois.
(Horaires susceptibles d'être modifiés en fonction des impératifs de service)

Pour ce nouveau numéro, Hayange Infos a choisi de vous présenter le SIVU (Syndicat Interdépartemental à Vocation Unique) « fourrière du joli bois » auquel la ville de Hayange a adhéré depuis mai dernier. En effet, en l'absence de fourrière municipale pour animaux, la ville de Hayange a fait le choix de confier cette mission d'utilité publique au chenil de Moineville. Petit tour de présentation sur cette fourrière d'animaux pas comme les autres.

Animaux

SIVU Chenil du joli bois

Comment fonctionne le SIVU ?

Situé à Moineville (près de Briey), le SIVU du joli bois a été créé en 1987 et comme son nom l'indique, il prend la forme d'un syndicat interdépartemental à vocation unique venant en aide aux collectivités face aux problèmes de chiens trouvés errants dans les rues. Il recueille donc dans son chenil composé de 18 boxes, chiens et chats abandonnés sur les communes

adhérentes au SIVU. Cinq personnes travaillent au sein du syndicat et se chargent de capturer, ramasser et transporter les animaux domestiques (chiens errants et chats libres). Un soin particulier est apporté à la santé des animaux en vérifiant les vaccins et en leur apportant toute l'attention nécessaire quant à leur nourriture et à leur entretien quotidien.

Aujourd'hui, comme 135 autres communes, la ville de Hayange bénéficie des services de la fourrière du joli bois en échange d'une cotisation annuelle.

Que deviennent les animaux trouvés ?

Si un chien ou un chat est retrouvé abandonné sur la commune, les policiers municipaux contactent le chenil qui intervient de suite pour venir chercher l'animal et le recueillir au chenil. Lorsqu'il est identifié, la fourrière le prend en charge et recherche le propriétaire. En revanche, lorsqu'aucun propriétaire ne s'est déclaré, l'animal est gardé à la fourrière pendant 5 jours. Passé ce délai, les chats notamment peuvent être redéposés dans la commune où ils ont été retrouvés. Une fois sur deux, l'animal retrouve son propriétaire. Enfin, si le vétérinaire en constate la nécessité, il arrive également que les animaux soient euthanasiés.

Mais pour beaucoup d'entre eux, c'est l'association « Refuge SOS animaux » voisine du chenil et qui partage les mêmes locaux, qui les recueille en vue de les proposer à l'adoption. Ses missions recouvrent la protection, l'accueil et le placement de tout animal en détresse. Elle possède plusieurs boxes d'accueil et une chatterie.

Pour faciliter la démarche d'adoption, cette association organise régulièrement des journées portes ouvertes.

Quels sont les prochains projets du SIVU ?

Afin d'améliorer les conditions de travail des employés du SIVU, quelques travaux d'aménagement vont prochainement voir le jour. Parmi eux, une salle de restauration, un nouveau bureau ainsi qu'un vestiaire pour le personnel. ■

FOURRIÈRE DU JOLI BOIS
CHENIL DE MOINEVILLE
LIEU-DIT SERRY
Ouvert de lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Tél : 03 82 22 14 47

REFUGE SOS ANIMAUX
Ouvert tous les jours de l'année de 14h à 17h
Refuge Moineville
Tel 03 82 91 01 50

Rallye photo et parcours d'orientation

Les voilà opérationnels ! Le rallye-découverte réalisé par les élèves de l'école primaire Jean de la Fontaine, ainsi que le parcours permanent d'orientation, piloté par l'ACSH viennent d'être inaugurés. Plus d'un an, en effet a été nécessaire à tous les acteurs et partenaires pour mettre en place ces deux projets à visée patrimoine, culturel et pédagogique.

Le rallye photo s'adresse à tout le monde et propose une manière ludique de découvrir le centre-ville et son patrimoine.
De façon autonome, les enfants et les familles pourront parcourir la ville à l'aide d'un plan et d'une planche photos avec pour objectif de retrouver tous les endroits du centre-ville d'où ont été prises ces photos. Les documents du rallye seront prochainement disponibles à l'office de tourisme du Val de Fensch, en mairie et à l'ACSH.

➲ **La population est également invitée à participer à l'inauguration du rallye qui se déroulera le jeudi 9 juin à 16h dans la cour de l'école Jean de la Fontaine**

Le parcours permanent d'orientation

Empruntant une partie d'un chemin, une école, ce parcours permanent d'orientation prend son départ dans le quartier des Grands Bois. Sorte de jeu de piste, le but de ce parcours est de retrouver les 12 balises numérotées cachées dans la forêt, à l'aide d'une carte d'orientation précisant leur emplacement.
Destiné à tous les publics (débutants ou pratiquants confirmés), ce parcours se veut ludique et éducatif puisqu'il incite aussi les familles au respect de l'environnement.
Actuellement un seul parcours est proposé mais il pourra évoluer au fil du temps.
La carte sera bientôt disponible à l'office de tourisme, à l'ACSH et téléchargeable aussi sur le site internet de la ville de Hayange.
Nul doute qu'au travers de ce parcours, les passionnés de nature et de marche à pieds s'y retrouveront ! ■

➲ **Inauguration du parcours : mardi 21 juin à 11h30 au lycée Les Grands Bois.**

La sécurité de vos enfants… c'est aussi aux abords des écoles

Le constat est unanime de la part de la ville mais aussi des représentants des parents d'élèves : **aux abords des écoles aussi, les règles du bon stationnement s'imposent !**
En effet, à multiples reprises, la ville a été interpellée au sujet de la sécurité aux abords des écoles. Par manque d'effectifs et ne pouvant mettre à disposition la police municipale devant les 4 écoles primaires et les 8 écoles maternelles présentes sur l'ensemble du territoire, la municipalité souhaite donc faire appel au civisme des parents qui déposent leurs enfants en voiture et qui occasionnent souvent un stationnement gênant. Bien sûr, il en va de la sécurité de nos enfants ! Grâce à l'éc(h)o de quartier de St Nicolas en forêt, une banderole a été posée devant l'école du Jura pour inciter les parents à s'en souvenir. ■

Jeunesse

Quoi faire cet été ?

Durant tout l'été, l'ACSH en partenariat avec la ville de Hayange propose diverses animations pour les jeunes hayangeois de 3 à 17 ans.
Centres aérés, séjours découvertes, semaine à thème… autant d'activités qui sont regroupées dans une brochure complète disponible en mairie, sur le site Internet de la ville, à l'ACSH ou dans les maisons de quartiers.

Centres aérés pour les 3/11 ans

De multiples activités sont proposées aux enfants durant juillet et août : théâtre, camping, piscine, sorties, sport…
Ces centres aérés auront lieu :
- **du 4 au 29 juillet à la MPT le Couarail à Marspich**
- **du 1er août au 2 septembre au CASC à Saint Nicolas en Forêt**

- ***Inscriptions à la carte et ramassage en bus dans les différents quartiers de la ville (Konacker, Marspich, Hayange Centre, Saint Nicolas en Forêt)***

Séjour en camping pour les 11/17 ans

C'est devenu une tradition : durant l'été, les ados pourront participer à un séjour camping et s'adonner aux nombreuses activités proposées (voile, escalade, canoë…) :
- **Mini séjours en camping à Moineville du 4 au 29 juillet et du 1er août au 2 septembre**
- **Séjour en camping à la Seyne Sur Mer du 8 au 13 août.**

« Espaces Jeunes » ouverts durant l'été

Se retrouver dans un lieu convivial et chaleureux où les animateurs peuvent proposer diverses activités, tel est l'objectif des espaces jeunes accessibles aux 11/17 ans.
Quatre espaces leurs sont consacrés :
- L'espace situé au Centre d'Animation Sociale et Culturelle de Saint Nicolas en Forêt
- Le local jeunes à la MPT le Couarail à Marspich
- Le local jeunes à la MPT Boris Vian à konacker
- L'espace jeunes situé dans les locaux de l'ACSH, passage Diekirch

Renseignements :
ACSH 03 82 86 82 30

« Un été dans ma ville »

Ce projet permet aux jeunes hayangeois de 11 à 17 ans de démarrer l'été sur les chapeaux de roues via le fameux projet « un chemin, une école »
Cette année un programme « Sports et Nature » au départ du site Sainte-Neige. 3 jours et 2 nuits où 25 jeunes se verront proposer : course d'orientation, Rallye Photos, Accrobranche, Parcours VTT, tournoi de Badminton, plongée sous marine, soirées festives…
Les animateurs de l'ACSH, les membres des clubs de marche, le club des Ours et d'autres membres des associations locales accompagneront les adolescents dans ce projet.

Estivales

Macadam SPORT

Du 25 au 29 juillet, les jeunes de 11 à 17 ans pourront pratiquer gratuitement et sur les différents complexes de la ville, des activités sportives variées (Athlétisme, Basket, Boxe, Foot, Hand Ball, Karaté, Lutte, Patinage à roulettes, Pétanque, Rugby, Speed Ball, Tapis air track, Tennis de table, Tir à l'arc, Trampoline, Volley...) Une belle occasion pour ces sportifs amateurs de connaître les clubs et les associations disponibles près de chez eux et de rencontrer des jeunes de milieux et de cultures diverses. Programme à ne pas manquer !

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE : initiation et découverte d'activités sportives avec la participation de toutes les associations
▶ **Lundi 25 juillet de 14 h à 17 h - place de l'Hôtel de Ville**

INITIATION ET DÉCOUVERTE D'ACTIVITÉS SPORTIVES avec la participation de toutes les associations
▶ **Mardi 26 juillet de 14 h à 17 h- plateau Yves Farges près du club de prévention du Konacker**
▶ **Mercredi 27 juillet de 14 h à 17 h- près du City Stade Hayange haut**
▶ **Jeudi 28 juillet de 14 h à 17 h - au cosec de Marspich**

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE : vendredi 29 juillet Salle Le Molitor
▶ **Spectacle de musique multiculturelle**

RENSEIGNEMENTS :
Service jeunesse et sport de la mairie :
03 82 82 49 04
ACSH :
03 82 86 82 30.
MPT Le Couarail :
03 82 85 44 29
CASC St Nicolas en Forêt :
03 82 59 18 00
MPT Boris Vian Konacker :
03 82 84 70 82

Cyclisme

Public fidèle au Tour de Lorraine

Le public est toujours au rendez-vous de cet événement sportif incontournable dont le circuit se déroule sur 865 kilomètres. Comme chaque année, l'arrivée du Tour de Lorraine a réuni des milliers de spectateurs au centre ville de Hayange, venus encourager les 136 cyclistes pour l'étape finale. Le dimanche 22 mai a porté chance au lorrain Anthony Roux, vainqueur de cette grande course professionnelle. ■

Football : l'incontournable restructuration

L'activité football hayangeois va connaître des changements dans la saison prochaine. En effet, tenant compte des réalités locales, la ville souhaite mutualiser les moyens humains et matériels en regroupant les 4 clubs de football, issus d'une période où Hayange comptait 23 000 habitants. Cette restructuration est indispensable et incontournable pour maintenir l'activité du football à Hayange et notamment dans les différents quartiers de la ville.

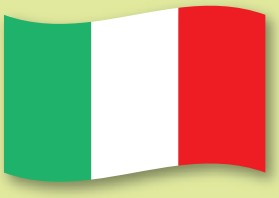

Feux de la Saint-Jean aux couleurs de l'Italie

Le samedi 25 juin prochain, les feux de la Saint Jean rendront hommage à l'Italie.
En effet à l'occasion de l'anniversaire des 150 ans de l'unité italienne, la ville a souhaité articuler le thème du bûcher des feux de la saint Jean sur l'Italie. Ainsi, c'est une marmite de pâtes grandeur nature qui s'embrasera aux alentours de 22h.
A voir absolument !!! ■

Evénement

Fête de la Musique, place St-Martin

La 30e édition de la fête de la musique passera également par Hayange. Comme chaque année, le premier jour de l'été rythme avec musique et c'est la Philharmonie La lorraine qui orchestrera la soirée. A partir de 17h, plusieurs groupes viendront donc envahir la scène ouverte installée place st Martin. Venez les applaudir ! ■

Focus

Le public au rendez-vous du festival *Théâtre pour tous*

Du 25 mars au 3 avril dernier, il y en a eu pour tous les goûts à la salle le Palace. « Du théâtre pour tous », tel a été le thème proposé par le service culturel de la ville pendant ces quatre jours durant lesquels quatre troupes de théâtre se sont relayées sur la scène. De la comédie au vaudeville, en passant par un spectacle pour les plus jeunes, le public est venu nombreux applaudir les comédiens professionnels et aussi amateurs. Au total, 500 visiteurs, soit une belle réussite pour cette première édition théâtrale. ■

Ça s'est passé

Une collection très personnelle de fossiles et minéraux

Faustine, Manon, Mathilda et Melissa sont quatre jeunes filles passionnées de fossiles et de minéraux.
Du 30 avril au 7 mai, la bibliothèque municipale leur a ouvert les portes de sa galerie pour accueillir leur collection personnelle de pierres précieuses découvertes au gré de leurs pérégrinations dans la nature. Des trésors exposés originaires du Brésil, du Maroc, de la Chine et aussi des sous-sols lorrains. Bravo pour ce beau travail de recherches, de patience et de ténacité ! ■

Nelly Olson de *La petite maison dans la prairie*

La petite Nelly de ***La petite maison de la prairie*** était détestable mais son interprète, Alison Arngrim est formidable. Rien de tel que d'assister à son spectacle « Confessions d'une garce de la prairie » pour s'en rendre compte. Pour sa tournée française, l'actrice Alison Arngrim, a en effet choisi la salle Le Palace de Hayange pour venir présenter son stand-up dans lequel elle se donne à cœur joie sur l'étiquette de garce qui lui colle à la peau depuis l'enfance. Le public nostalgique du feuilleton fut fidèle à ce rendez-vous et a apprécié de découvrir les nombreuses anecdotes et de revoir les séquences les plus drôles de la série. ■

Intervenants professionnels pour les gourmets du mardi

Une fois n'est pas coutume, l'atelier de cuisine « les gourmets du mardi » a accueilli des invités professionnels venus expliquer et transmettre leurs astuces et savoir-faire sur deux recettes. Il y a eu d'abord, l'atelier chocolat avec la présence de Patrick Vichard, le maître pâtissier de la pâtisserie Vichard de Hayange. Grâce à ses précieux conseils, les subtilités du travail du chocolat n'avaient plus de secret pour la quinzaine de gourmands venus participer à l'atelier. Au final, la réalisation de jolis et savoureux œufs et poules en chocolat.

La seconde recette a mis à l'honneur la confection de madeleines ; ce sont les élèves du lycée Maryse Bastié de Hayange qui sont venus transmettre leur savoir aux participants. Un pari exceptionnel pour la dizaine de jeunes étudiants en CAP de pâtisserie qui d'habitude sont au rang d'élèves. ■

Des épreuves, des œufs… et du chocolat

Quelques jours avant Pâques, 250 enfants âgés de 3 à 11 ans se sont retrouvés au complexe le Point du jour pour la traditionnelle chasse aux œufs organisée par la ville. Le principe du jeu : s'adonner à la quinzaine d'ateliers ludiques proposée par les animateurs de l'ACSH et gagner des œufs décorés. A l'issu du parcours, il était de bon ton d'échanger le fruit de leurs efforts en véritable chocolat ! Un moment convivial que petits et grands ne sont pas prêts d'oublier ! ■

Personnalité

Anh Dao Traxel de passage à Hayange

Présidente de l'association « L'Etoile Européenne du Dévouement Civil et Militaire », Anh DAO Traxel fut de passage à Hayange le 2 avril dernier. C'est en effet à l'occasion d'une cérémonie de remise de médailles à deux bénévoles de l'association Lorraine-Ukraine, que sa venue a été honorée.
Une première visite dans la vallée de la Fensch pour « la fille de cœur » de Jacques Chirac, qui a apprécié l'accueil qui lui a été réservé et qui déjà, a promis de revenir !

Information

Que faire suite aux dégâts de sangliers ?

La maison de la chasse et de la nature gère les fonds d'indemnisation pour les dégâts occasionnés par les sangliers. Ce fonds, de par la loi, se limite aux exploitations agricoles. Conformément à l'article L 429-23 du Code de l'Environnement, les victimes de dégâts (faits par les sangliers) peuvent se retourner contre les titulaires du droit de chasse (la mairie connait les titulaires sur leur territoire). Toutefois pour se retourner contre les titulaires du droit de chasse, il existe des restrictions dans l'article L 429-25 du Code de l'Environnement. Une des restrictions est d'avoir autour de sa propriété un grillage fixé sur fondation.

Education

Accueil en mairie des correspondants allemands des élèves du Collège Hurlevent

Le 17 mai dernier, la salle du conseil municipal a accueilli 32 élèves du collège Hurlevent accompagnés chacun de leurs correspondants allemands. Cette rencontre organisée dans le cadre d'un traditionnel échange scolaire a permis aux jeunes collégiens allemands de découvrir la ville et d'en retracer son histoire sidérurgique.

Piscine

Feralia dépasse les 100 000 visiteurs !

Le centre aquatique communautaire Feralia à Hayange a franchi le cap des 100 000 entrées depuis seulement 9 mois d'ouverture. Feralia a largement atteint ses objectifs puisqu'il était attendu 90 000 entrées pour la première année de fonctionnement ce qui constitue déjà son rythme de croisière. De quoi donner envie à tous ceux et celles qui n'ont pas encore fait le grand plongeon !

Santé

Accord de coopération transfrontalière signé

Afin de mieux structurer un axe de soins franco-belge sur le Nord de la Lorraine, la Province du Luxembourg (Belgique) et le Sud Namurois, un accord de coopération transfrontalière vient d'être signé entre les Associations Hospitalières ALPHA Santé pour le Nord de la Lorraine et VIVALIA pour la Province du Luxembourg et le Sud Namurois. La constitution d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) entre les deux Associations Hospitalières pour l'acquisition et le fonctionnement de l'imagerie médicale est un exemple concret de ce partenariat.

Urbanisme

Pensez à la Fenschcartoweb !

Mis en ligne depuis octobre 2009, le portail de cartographie de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch peut être une véritable aide dans vos démarches de permis de construire par exemple. Simple d'utilisation et convivial, ce site vous permet d'accéder en ligne à des données liées à l'urbanisme des communes du Val de Fensch tels le plan cadastral, le zonage réglementaire des Plans Locaux d'Urbanisme communaux, les règlements et servitudes associées, le Plan de Prévention des Risques… une adresse web à retenir, pensez-y ! **http://fenschcartoweb.fr**

Civisme

Rappel des bonnes pratiques :

- Vos bacs ou sacs plastiques d'ordures ménagères doivent être déposés la veille des jours de collecte : à partir de 18h pour la période du 1er avril au 30 septembre et à 20h pour la période du 1er octobre au 31 mars.
- Les travaux de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses…) ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8 h 30 à 12h et de 14 h 30 à 19 h 30 : le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h/les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
- Les arbres dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent impérativement être plantés à une distance d'au moins 2 mètres de la ligne séparative des deux propriétés. Cette distance est ramenée à 50 cm pour les autres plantations.

Solidarité

Remise de médailles et dons du concert de Noël

Le 16 février dernier, la philharmonie La Lorraine a remis les dons récoltés lors du concert de Noël au Secours populaire, aux Restos du cœur et Secours catholique. Un geste de solidarité dont le montant s'élevait à 230 € par association auxquels s'est ajoutée une généreuse dotation du Crédit Mutuel. Cette cérémonie fut également l'occasion de mettre à l'honneur quelques membres de l'association les amis des oiseaux qui ont su prouver leur performance au championnat du monde des oiseaux d'élevage. L'association s'est en effet distinguée en remportant 14 médailles parmi lesquelles 7 titres de champion du monde. Une récompense bien méritée digne de leur passion, de la qualité de leur travail et de l'investissement des bénévoles.

Hommage aux morts pour la France

mercredi 8 juin

Monument aux morts

La cérémonie commémorative de la journée nationale en hommage aux « Morts pour la France en Indochine » aura lieu le mercredi 8 juin. Le rendez-vous est fixé à 18 h 30 au monument aux morts

Semaine de la Paix

du 14 au 21 juin

Prioritairement à destination des scolaires, l'édition 2011 de la semaine de la Paix se déroulera du 14 au 21 juin et aura pour thème l'Europe. Durant cette semaine, la population est invitée à participer aux différentes animations proposées dont le détail est à découvrir dans le dépliant joint à ce bulletin.

Commémoration de l'appel du 18 juin

vendredi 17 juin

Parvis de l'Hôtel de ville

Le 18 juin 1940, le général De Gaulle lance son célèbre appel à la Résistance sur les ondes de la BBC depuis Londres : "Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas".
Célébrée dans le cadre de la semaine de la paix, cette commémoration se déroulera le vendredi 17 juin à 18 h 15 devant le parvis de l'Hôtel de ville.

Fête de la musique

mardi 21 juin

Centre-ville

Le 21 juin, partout en France, des millions de personnes descendent dans la rue pour écouter et découvrir près de 800 000 musiciens. Hayange ne manque pas à ce traditionnel événement et vous propose d'orchestrer votre soirée du 21 juin. Rendez-vous sur la place St Martin à partir de 17h pour venir faire la fête auprès des musiciens, non musiciens, amateurs, semi-pros, pro ou simplement des spectateurs.

Feux de la St Jean

samedi 25 juin

Site Sainte Neige

Un rendez-vous convivial incontournable et attendu par tous dans la vallée ! Comme chaque année, les feux de la St Jean se dérouleront sur le site Sainte Neige et s'articuleront autour d'une animation musicale, du feu d'artifice et de l'embrasement du bûcher. Les stands de restauration et de buvette tenus par les associations hayangeoises seront également fidèles au rendez-vous.

Braderie d'été

mercredi 29 juin

Centre-ville

Grande braderie en centre-ville organisée par le syndicat interprofessionnel des commerçants et artisans de Hayange de 8h à 19h. Des affaires à faire à l'arrivée de l'été !

Défilé du 14 juillet

mercredi 13 juillet

Place de l'Hôtel de ville

Cette année, la fête nationale à Hayange donnera lieu au traditionnel défilé qui se déroulera le mercredi 13 juillet à 18 h 30 depuis la place de l'Hôtel de ville.

Braderie d'automne

mercredi 31 août

Centre-ville

Fin août, le syndicat interprofessionnel des commerçants et artisans de Hayange vous propose un grand rendez-vous au centre-ville pour venir chiner, faire des affaires ou tout simplement glaner.

Les musicales hayangeoises rendent hommage à l'unité italienne

du 14 au 17 septembre

Pour les italiens, l'année 2011 célèbre les 150 ans de l'unité italienne. A cette occasion, la manifestation « Les musicales hayangeoises » porteront les couleurs de l'Italie. Aussi, avec le soutien des associations italiennes de Hayange, les quatre jours de fête s'articuleront autour de plusieurs animations dont une exposition sur l'histoire de l'immigration italienne, un concert lyrique italien, un récital sur Verdi, un après-midi récréatif… sans oublier la traditionnelle parade d'automne qui s'accompagnera aussi cette année d'un spectacle de lanceurs de drapeaux italiens. A ne pas manquer !

Opération Sécurité routière

samedi 24 septembre

Parvis de l'Hôtel de ville

La cinquième édition de l'opération sécurité routière organisée par la ville se déroulera le samedi 24 septembre devant l'Hôtel de Ville. Au programme, plusieurs ateliers de prévention et de démonstration.

Cinéma Le Palace à Hayange

5 euros : un tarif exceptionnel pour vivre passionnément le 7e art

**Tous les dimanches à 17 heures le cinéma le Palace vous propose une séance de film classé « Art et Essai ».
Le ticket d'entrée est à 5 € tarif normal et à 4 € en tarif réduit.**

Retrouvez chaque mois la programmation sur www.ville-hayange.fr et aussi sur http://hayange.cine.allocine.fr

Le cinéma s'accorde sa pause estivale du 3 juillet au 28 août 2011.

Naissances

Toutes nos félicitations aux heureux parents des enfants qui ont vu le jour

Novembre 2010
- Eva Pheng PANNETIER-SONG

Décembre 2010
- Marie Elodie VILLIAUME
- Robin FROEHLINGER
- Nathan BLEUSE

Janvier 2011
- NoamBARTHÉLEMY
- Hugo GIGLIOTTI-RISSE
- Tom BUREL
- Kays DRIF

Février 2011
- Sacha GACOIN
- Timothé PARIS
- Jassèm BOUBAÂ
- Victor Armel CARDOSO
- Giulia BENACQUISTA
- Savannah STIEN
- Noémie SCHOUG
- Ilyan AGNETTI
- Manon ERRIQUEZ
- Maxence GAVRIC

Mars 2011
- Tifenn GUERLING
- Luna CAMARDESE-PAMLARD
- Hugo THOMAS
- Jade ACER
- Lilou SCHWARTZ
- Rébecca SANTI
- Camille FORGIONE

Avril 2011
- Marie Elodie VILLIAUME
- Jade BEAUVAL
- Noah MONCOMBLE
- Younès CHIKHI
- Simon VAN-BEVER
- Esteban MARTIN

Félicitations !

Mariages

Février 2011
- Paulo PEREIRA et Malika BELLOUT

Mars 2011
- Fabien BACZKIEWICZ et Sabrina BESNARD

Avril 2011
- Guillaume SCHERRER et Amanda FULIGNI
- Volkan ERAYDIN et Gülten ACER
- Jordan BOURDOT et Aurélie CASIGLIO
- Victor Manuel FERNANDES et Céline AFONSO

Mai 2011
- Dimosthenis LIOURIS et Emeline MÄDER

A noter…

▶ Célébration des anniversaires de mariages Noces d'Or, Diamant, Vermeil

Si vous souhaitez célébrer votre anniversaire de mariage, veuillez vous inscrire en mairie auprès du service Etat Civil. Ces célébrations présidées par le maire ou l'un de ses représentants se dérouleront de préférence les samedis matin en mairie.

Noces d'Or

Février 2011
- Adérito PONTINHA et JORGE Deolinda da Conceiçao

Noces de Diamant

Avril 2011
- Jean Henri FRACASSI et Anne Marie Louise DECKER

Ils nous ont quittés

Janvier 2011
- Lucienne ZELLER née REMBS
- Marcel HOFFER
- Odile MAI née ESCH
- Marie Dominique née BORGORZ
- Joseph KREMER
- Antonio PORCINO

Février 2011
- Robert MASSON
- Thérèse LANZI née MOSCA
- Marie RUGGIERI née DI MICHELE
- Gabrielle FLAMMAND née LAUBACHER
- Robert GRANDHOMME
- Angela TIDU née DEL PRETE
- Olga GENTILE née MANCINELLI
- Saliha ALBAYRAK née BULBUL

Mars 2011
- Pierre dit Marcel NEU
- Hélène DI MARIA née GRICIUS
- Bruno FELLARDI
- Giacomo PRIOLO
- Hélèna SOBIES née SOLINSKA
- Yvette ELLIOT née SCHOCKMEL
- Manuel MOLINERO
- François LEMANSKI
- Christiane RINASSE née SCHAAB
- Attilia RIO née BISCUOLA
- Daniel Jacques BERTRAND
- Djamila IDRIS
- Andrée MICHEL
- Odette CASTOLDI née CONTI
- Gisèle PEDOT née MUNIER
- Bernadette VIDALE née STEMMLER
- Charles Marie Albert KREBS
- Giuseppe TRAPANI

Avril 2011
- Alphonse BURAK
- Edda MALIMPENSA née ANTONACCI
- Anna CANCIAN née DI BIASE
- Nicolas Julien SCHMITT
- Adalgesa CIANFAGLIONE née PACE
- Adriano CARISSIMI
- Paulette CIOCI née FIX
- Addolorata GALEOTA née DE FALCO
- Marie Félicie PHILIPPI née DANTONEL

Mai 2011
- Jésus POVEDA TENDERO
- Carmelo MAIOLO

Conformément à l'article 9 du code civil relatif au droit du respect de la vie privée et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en dernier lieu par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, toute publication faisant mention d'actes d'Etat-civil fera désormais l'objet d'une demande d'accord préalable des familles avant de figurer dans Hayange Infos.

Hôtel de Ville :
1, place de la Résistance et de la Déportation
57700 HAYANGE
Tél. : 03 82 82 49 49 - Fax : 03 82 82 48 94
Site Internet : www.ville-hayange.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 8h - 12h, 14h - 17h
Le vendredi : 8h - 12h, 14h - 16h
Le samedi : 9h à 12h (état civil uniquement)
N° d'urgence (concierge) : Tél. : 03 82 82 49 13

Ateliers municipaux :
rue Pierre Mendès France - Tél. : 03 82 86 43 20

MAIRIES DE QUARTIER

Quartier du Konacker :
avenue Saint Jean - Tél. : 03 82 85 62 45
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h

Quartier de Marspich :
12, rue de l'Eglise - Tél. : 03 82 84 10 69
Horaires d'ouverture :
Mardi et jeudi de 8h - 12h

SERVICES MUNICIPAUX

Bibliothèque municipale :
7, esplanade de la Liberté
Tél. : 03 82 85 35 06
Horaires d'ouverture : lundi de 14h à 18h
mardi, mercredi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h
samedi de 9h à 11h30

CCAS : place de la Résistance et de la Déportation
Tél. : 03 82 82 49 00
Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Le mardi de 9h à 12h (fermé l'après-midi)
Du mercredi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Permanence assistante sociale
les mardi et vendredi de 9h à 12h

Centre Multi Accueil "La Maison des Doudous" :
10 rue Mendès France - Tél. : 03 82 85 33 51

Police Municipale : 53, rue Maréchal Foch
lundi au vendredi 8h30 – 12h et 14h – 17h15
Tél. : 03 82 85 89 49
Bureau du Konacker, place St Jean
Permanence : lundi et vendredi 9h – 12h
Tél. : 03 82 85 69 75
en cas d'urgence : Tél. 03 82 86 41 00

Relais Assistants Maternels "La Luciole" :
10 rue Mendès France
Tél. : 03 82 80 27 67 ramlaluciole@agglo-valdefensch.fr

AUTRES ADMINISTRATIONS

Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
Hôtel de Communauté – 1, rue de Wendel
Tél. 03 82 86 81 81
www.agglo-valdefensch.fr

- Commandes de bacs ou de sacs poubelle :
  Tél. : 03 82 86 57 77
- Renseignements et informations sur le tri sélectif :
  Tél. : 0800FENSCH ou 0800 33 67 24
  (Appels gratuits depuis un poste fixe)

Office de Tourisme du Val de Fensch :
Espace Raymond Gatti
Tél. : 03 82 86 65 30
e-mail : info@valdefensch-tourisme.com
Permanences : du lundi au vendredi de
9h15 à 12h et de 14h à 18h et
samedi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h

LOISIRS

Association de Coordination Socioculturelle de Hayange (ACSH)
impasse Diekirch - Tél. 03 82 86 82 30

Centre d'Animation Sociale et Culturelle (C.A.S.C) :
Place de la Fontaine - St Nicolas en Forêt
Tél. : 03 82 59 18 00
Secrétariat et accueil du lundi au vendredi de 14h à 18h

Cinéma LE PALACE :
57, rue du Maréchal Foch -
Tél. : 03 82 82 49 03

Ecole de musique :
97, rue de Wendel - Tél. 03 82 84 42 76

Ludothèque : 65, rue de la Forêt - Konacker
Tél. : 03 82 85 36 62 – 06 66 20 07 61
mardi et vendredi de 16h à 17h30 -
mercredi de 14h30 à 17h30

M.J.C. - M.P.T. Le Couarail :
Rue du 6 juin 1944 - Marspich
Tél. : 03 82 85 44 29 - Fax : 03 82 84 08 90

M.J.C. - M.P.T. Boris Vian :
Place St Jean - Konacker - Tél. : 03 82 84 70 82

Centre Aquatique Feralia :
31 rue de la mine
Tél. : 03 82 52 10 10 - www.feralia.fr

SERVICES

CAF : 6, rue de la Fontaine (2e étage)
Tous les mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
Tél. : 03 82 84 77 37

Centre de Secours :
4 rue Jean Jaurès
Tél. : 03 82 84 07 47

Centre Médico-Social :
1, esplanade de la Liberté - Tél. : 03 87 35 01 60
Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Centre Médico-Scolaire :
12, rue Pierre Mendès France
Tél. 03 82 84 18 37
lundi et mercredi de 8h à 12h et de 13h à 15h

Centre Médico-Psychologique pour enfants et adolescents : 57, rue Foch
Tél. : 03 82 85 10 06
du lundi au jeudi de 9h à 17h,
le vendredi de 9h à 15h

Centre Médico-Psychologique pour adultes :
66, rue de Verdun
du lundi au jeudi de 9h à 17h,
le vendredi de 9h à 16h - Tél. 03 82 85 06 20

C.I.O (Centre d'information et d'Orientation) :
11, rue de la Marne – Tél. 03 82 85 51 58

CLCV (Confédération Logement et du Cadre de Vie) :
65, rue de la Forêt :
Jeudi de 16h à 18h – Tél. 03 82 85 36 62
3, esplanade de la liberté - lundi de 16h à 18h

Club de prévention (CMSEA) :
Coordination, 11, rue Foch
Tél. : 03 82 84 63 36

Club de prévention du quartier du Konacker :
1, rue de Provence : lundi de 16h à 19h,
mardi de 16h30 à 19h, jeudi de 16h à 19h
Tél. : 03 82 84 04 45

C.O.D.A.C.
(Commission d'Accès à la Citoyenneté)
N° vert : 114 - N° vert : 0 800 561 175

CPAM : 6, rue de la Fontaine - Tél. : 03 82 55 95 55
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h15 à 15h45 (rez-de-chaussée)
Permanence assistante sociale (Mme Gehay)
les mardis de 14h à 16h

Déchetterie : zone St Jacques
Tél. : 0 800 33 67 24
La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h (horaires du 1er avril au 31 février)

Electricité de France (service dépannage) :
Tél. : 03 82 34 21 21

Enfants disparus :
Tél. : 116 000 - www.116000enfantsdisparus.fr

Gaz de France (service dépannage)
Tél. : 03 82 34 20 30

Hébergement d'urgence :
115 (n° d'urgence social – appel gratuit 24H/24 – 7J/7) et CCAS (horaires de bureau)

Hôpital Alpha Santé :
53, rue De Wendel - Tél. 03 82 57 73 73

La Poste : 23, rue Jean Moulin
Standard : Tél. : 03 82 86 43 10
Renseignements : Tél. 03 82 86 43 11
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h et le samedi de 8h45 à 12h
La Poste Konacker, 12, place St Jean
Tél. : 03 82 57 30 60
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 11h45

Maisons de retraites :
Le tournebride : faubourg Ste Catherine - Hayange
Tél. : 03 82 57 74 74
La forêt : rue Charles Gambier St Nicolas en forêt
Tél. : 03 82 57 73 06

Mission Locale : 15, rue de la Marne
Tél. : 03 82 85 45 45

Numéricable :
Service abonnés : Tél. : 39 90 - De 8h à 22h
Service nouveaux abonnés : Tél. : 10 55

Pôle Emploi : 13 rue de la Marne
Tél. : 39 49

Trésor Public : 29 rue Clemenceau
Tél. : 03 82 84 18 65

- Service Impôts Particulier (SIP) : place Nicolas Schneider

PERMANENCES EN MAIRIE

- ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : le 2e mardi du mois de 14h à 17h (ADIL 57 : 8 rue Gambetta 57000 METZ / 03 87 50 02 60)
- AFEP (écrivain public) : le mercredi de 10h à 12h
- C.A.L.M (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) : 2e et 4e mercredi du mois de 14h à 16h
- C.E.D.I.F.F (Centre de Documentation et d'Information des Femmes et des Familles)
  Mercredi de 8h à 12h
- CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) à destination des personnes âgées :
  lundi de 14h à 16h le 1er et 3e lundi du mois
- Conciliateurs de justice : 2e et 4e mercredi de 14h30 à 16h30
- C.R.A.V (Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse)
  Le jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
- EMERGENCE sur rdv uniquement Tél. : 03 82 53 05 06
- U.D.A.F (Union Départementale des Associations Familiales) :
  Lundi de 9h à 11h30 - Mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30 - jeudi de 8h45 à 11h45 et de 14h à 17h

Groupe d'expression de la Majorité

UNE DYNAMIQUE POUR HAYANGE

Qu'en est-il véritablement de la politique sportive que nous souhaitons ?

Trop de tracts ou de pétitions ont circulé ces derniers temps, relatant parfois même de mauvaises informations. Aussi, il est temps de rétablir la vérité sur la politique sportive que nous souhaitons mener et surtout expliquer à l'ensemble de la population hayangeoise, les raisons de ce choix.

Le contexte actuel

Dans le domaine sportif, chaque quartier jouit d'équipements nombreux (stades, salles de sport, gymnases, aires de jeux spécialisés ou ouverts…

S'agissant du football, 4 clubs distincts situés dans chaque quartier (Konacker, Marspich, St Nicolas et Hayange centre) évoluent en championnats de ligue et de district et utilisent chacun des installations différentes mises gracieusement à leur disposition par la ville. Côté chiffres, cela représente 600 footballeurs licenciés dont une seule équipe évolue au niveau de la Ligue (Division d'Honneur Régionale).

Côté finances, les subventions accordées pour ces clubs par la ville, s'élèvent à environ 55 000 euros auxquels s'ajoute la prise en charge totale de la maintenance et des charges des installations sportives.

L'échec de l'AFH

Depuis de nombreuses années déjà, la ville se préoccupait d'offrir à ses concitoyens un projet éducatif sportif cohérent, unique et digne d'une ville de 15 000 habitants. Au niveau du football, cela a abouti à la création de l'AFH (Association du Football Hayangeois) dont l'ambition était de réunir les clubs pour travailler ensemble en mutualisant les moyens et favoriser ainsi l'évolution sportive pour un nombre plus important de jeunes. L'AFH fut un échec regrettable car malgré l'engagement des clubs à travailler ensemble, aucun accord sérieux n'a pu voir le jour entre eux. **Sur fond de haine et de jalousie entre dirigeants des clubs, l'intérêt général a laissé place à l'individualisme et à l'indépendance de quartier.**

L'incontournable projet collectif

Au regard de la pratique du football dans les villes comparables de la Moselle, Hayange est la seule à subir le handicap du morcellement de ses clubs. 4 clubs dans une ville de 15 000 habitants dont les moyens financiers baissent depuis 10 ans. Il est donc incontournable et indispensable d'envisager une restructuration. **Il ne s'agit pas de fusionner les clubs mais de les rassembler autour d'un projet commun. De réunir toutes les compétences sportives sur la base d'une entité administrative, interlocutrice unique avec la ville et les instances départementales et régionales du football.**

Après plusieurs longs et difficiles échanges, seul le FCH accepte de travailler en ce sens. Les autres clubs s'expriment par voie de tracts et de presse ne cherchant pas à se remettre en cause et à penser prioritairement à l'avenir des jeunes. Compte tenu des contraintes financières, de l'impossibilité matérielle de poursuivre la pratique du football sur le terrain de Marspich (liée aux instabilités géologiques du terrain), notre ville n'a désormais plus de choix possible.

Non, il n'est pas question de rompre le lien social, la pratique de proximité et l'animation de nos quartiers, bien au contraire ! Il s'agit tout simplement d'élaborer de façon intelligente et constructive une dynamique sportive et une seule identité : Hayange et ses quartiers. En ce sens, maintenir 4 clubs autonomes cotisant quatre fois à la ligue de football n'est plus concevable.

Notre décision n'est pas arbitraire c'est le passage obligé après 10 années de difficiles et infructueuses négociations avec les clubs.

Notre seul guide, reste l'intérêt général… n'est-il pas d'ailleurs, le fer de lance de toutes politiques publiques ? ■

Des informations tronquées

La chronique de l'opposition du bulletin municipal de février 2011 évoquait la responsabilité du maire dans le déclin de la ville, en évoquant notamment la perte de la gendarmerie, du tribunal, le déclassement de la perception, la fermeture des bureaux de poste… De tous ces exemples, aucun ne relève de l'autorité du maire mais essentiellement de décisions gouvernementales. L'opposition doit ignorer la mise en place de la Révision Générale des Politiques Publiques par le gouvernement actuel qui a pour conséquence le déclin du service public.

L'annonce récente de la prochaine fermeture des locaux occupés par l'Inspection Départementale de l'Education Nationale s'inscrit également dans cette continuité de réduction de services. Notre équipe municipale a toujours dénoncé de telles pratiques.

En dehors de toute polémique, l'attitude de l'opposition municipale s'inscrit dans un principe de dénigrement qui relève de la mauvaise foi. S'opposer, oui, mais la mauvaise foi est par nature contre-productive. La preuve en est : la position actuelle de l'opposition sur la construction d'un nouveau terrain de football à Marspich. Dans la chronique du bulletin d'octobre 2009, l'opposition écrivait « Ne faudrait-il pas mieux faire quelques travaux dans l'école derrière ce stade ? ». Aujourd'hui elle devient un ardent défenseur pour la réalisation de cet équipement.

« *Il faut toujours savoir retourner sa veste du bon côté* » chante Jacques Dutronc. ■

Chronique de l'opposition
HAYANGE EN ACTION

Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie, cet espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. L'article signé est sous la responsabilité de son auteur.

Site internet : www.hayange-en-action.com

LE FOOTBALL HAYANGEOIS SABORDÉ ET LIQUIDÉ DANS LES QUARTIERS ?

LA MAIRIE a décrété avec autoritarisme que la ville n'accueillerait sur les installations sportives et ne subventionnerait qu'une équipe de foot sous la bannière du FCH (football club hayangeois) pour la pratique et la compétition dans ce sport. Le stade de Marspich étant, parait-il, devenu impraticable aux compétitions, le regroupement des équipes permettrait de mutualiser les terrains et les encadrements (Hayange centre, Marspich, Konacker et St. Nicolas) sous l'égide d'une direction de club unique. RIEN DE PLUS SIMPLE ET DE PLUS NATUREL !!!Surtout si l'on ne veut pas se préoccuper des aspirations de la population !
SOLENNELLEMENT (et en public) lors de l'anniversaire des 70 ans du club de Marspich en 2009, le maire s'était engagé dans la promesse de refaire complètement le terrain de foot. Cette promesse a été réitérée lors du décès de l'adjoint aux sports (Mr.DUPE) comme un engagement formel ! Ce terrain créé en 1999 bénéficiait d'une garantie décennale qu'il était impératif de faire jouer dés 2006 compte tenu des nombreuses constatations de dégradations. Cela a été négligé par le maire. Aujourd'hui après le séisme du rapport de la cour des comptes sur la gestion municipale et notre endettement, l'argent manque et la vente (5M d'euros) du patrimoine communal ne suffit plus à répondre aux promesses du maire surtout après avoir dépense 1,3 M d'euros sur le club house du FCH.

Quant à nous, notre programme électoral était limpide : nous voulions un football de proximité, intime des quartiers, pour permettre aux jeunes une activité saine, épanouissante, en relation avec une éducation sociale et scolaire. En municipalité le sport de compétition ou de haut niveau ne doit pas être une pénalisation de l'éducation pour ceux qui choisissent de faire de leur vie autre chose que du football. Il existe des structures réservées à la compétition et à l'élitisme. L'argent de la compétition ne s'accommode pas de finances communales en difficulté et à des pratiques économiques trop souvent occultes.

Nous assurons de notre soutien tous les dirigeants des clubs de quartier qui s'opposent à la liquidation des équipes au service de la jeunesse. Le stade De Wendel (sur le territoire de Sérémange) manque déjà cruellement de proximité pour Hayange centre, que dire des quartiers excentrés de 10kms ?
Nous devons entretenir la cohésion sociale des quartiers, dans le respect de toute la ville.
Le foot de quartier devra s'accommoder des finances de Hayange avec l'enthousiasme de ses éducateurs et permettre des accommodements pour aider Marspich, victime des négligences de ses élus.

LES ATSEM

Ont bien du mal à se faire entendre. Pour la sécurité des enfants et la disponibilité des enseignants elles jouent un rôle majeur qui demande une formation professionnelle adaptée.
Le financement de leur emploi doit être trouvé sans alourdir le fonctionnement du budget de la ville… en particulier par des choix budgétaires et des structures annexes au personnel communal.

LE BUDGET PRIMITIF DE HAYANGE

L'endettement minoré par l'injection d'argent issu de la vente du patrimoine nous situe encore dans les villes les plus touchées. Le fonctionnement est toujours aussi onéreux car personne ne s'est encore attelé à faire des économies par secteurs. Le maire s'est félicité de ne pas augmenter les taux communaux !!! Rappelons-lui que nous sommes parmi les plus élevés de la région.

NB : l'an dernier (le 1er avril) nous lui avions fait remarquer que les élus de Nilvange, en solidarité avec les difficultés de la population, avaient diminué les indemnités de 10% ! Persuadés qu'il s'agissait de salaires (!) les élus majoritaires HAYANGEOIS s'en étaient offusqués !
Aujourd'hui on peut leur dire que ce message a été compris par d'autres conseils municipaux et en particulier dans la commune de notre président du VAL DE FENSCH qui économisera 15 000 euros/an sur les indemnités des élus compréhensifs de FLORANGE.
NOUS AVONS VOTÉ CONTRE CE BUDGET.

LA POLITIQUE DE LA TERRE BRÛLÉE EST EN MARCHE… !!!

Site Internet : www.hayange-en-action.com • Adresse Internet : hayangeenaction@gmail.com

Assoh

Restaurant du Parc de l'Orangerie

Portage de repas à domicile

Tous les jours, un repas traditionnel complet goûteux et équilibré, à votre domicile

N'hésitez plus, contactez-nous au

03 82 84 24 29

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Auprès de :

PARTICULIERS
SECTEUR MARCHAND
ASSOCIATIONS - COLLECTIVITES

FENSCH COUP DE MAIN

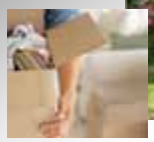

Travaux de force : Manutention, déménagement, débarras…

Entretien des espaces verts : Tonte, débroussaillage, taille…

Entretien de la maison : Ménage, vitres, repassage…

5 PLACE NICOLAS SCHNEIDER
57700 HAYANGE

Ouvert du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 - fermé le lundi matin
Accueil téléphonique : Du lundi au vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

☎ 03.82.85.88.11 🖷 03.82.85.13.28 fcm5@wanadoo.fr www.fenschcoupdemain.fr

---

ITAL CUISINES

Edmond NAGEL
Technicien-Décorateur

CUISINES · SALLES DE BAINS · PLACARDS

12, rue Maréchal Joffre - 57700 HAYANGE
Magasin : 03 82 51 05 31 - Portable : 06 98 87 22 13
Fax : 03 82 51 08 34 - Courriel : italhayange@wanadoo.fr
Site : http://pagesperso-orange.fr/italcuisinehayange

GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

Travailleur frontalier…

Que diriez-vous de payer moins d'impôts ?

Etablissez une déclaration d'impôt luxembourgeoise, et bénéficiez de déductions fiscales intéressantes.

Vous êtes intéressé ?
Contactez-nous par téléphone au **00352 621 135 126** ou par mail : **eric.torzini@foyer.lu**

Un conseiller se déplace à votre domicile. Il vous aide à remplir votre déclaration d'impôt et vous informe sur les différentes possibilités de déductions.

REMOTEL

HÔTEL RESTAURANT

Service traiteur SUR COMMANDE & À EMPORTER !

www.remotel.fr

Menu à partir de 13€ en semaine à partir de 18€ le week-end

75 rue de la République à KNUTANGE
03 82 85 19 23 Email remotel@wanadoo.fr
Hôtel ouvert tous les jours - Le restaurant est fermé uniquement le lundi